

OFFRE EMPLOI SAISONNIER

|  |
| --- |
| **Poste cadre spécialisé référent pedagogie- cohésion**  **séjour de cohesion du Service national universel** |

|  |
| --- |
| Employeur : Service de la jeunesse, de l’engagement et du sport |
| Localisation géographique : centre d’accueil localisé EN BRETAGNE (précision à venir) |
| Contexte du recrutement : encadrement des séjours de cohésion 2024 Le SNU 2024 permet à des volontaires de 15-17 ans de participer à un séjour de cohésion **pendant les vacances** ou avec leur classe (**classe engagée CLE**). L’encadrement nécessite **une bonne connaissance des spécificités des 15-17 ans**. |
| Le personnel encadrant sera recruté pour chaque session sur 14 jours consécutifs (encadrement des volontaires, convoyage, préparation-rangement du centre). Les jours de repos compensateur (jusqu’à 4) sont rémunérés et pris à chaque séjour selon le nombre de jours d’encadrement effectivement réalisés.  Des jours de formation/préparation et suivi (de 2 à 8 jours) sont également à prévoir en amont du séjour.  **Il est impératif d’y prendre part**. Les dates seront précisées ultérieurement.   |  |  | | --- | --- | | 1. Préparation puis séjour du **26 février au 9 mars** | 2. Préparation puis séjour CLE du **11 au 23 mars** | | 3. Préparation puis séjour CLE du **25 mars au 6 avril** | 4. Préparation puis séjour du **22 avril au 4 mai** | | 5. Préparation puis séjour CLE du **13 au 25 mai** | 6. Préparation puis séjour CLE du **3 au 14 juin** | | 7. Préparation puis séjour du **17 au 28 juin** | 8. Préparation puis séjour du **3 au 15 juillet** |  Possibilité de candidater pour une seule ou plusieurs sessions. |
| Le poste et son environnement |
| Fonction : Cadre spécialisé – pédagogie et cohésion |
|  |
| Conditions particulières d’exercice : Astreinte de nuit, logement sur site (hébergement et pension complète inclus) et Port obligatoire d’une tenue |
| Description du dispositif : Le SNU est un dispositif d’émancipation et de responsabilisation des jeunes volontaires, âgés entre 15 et 17 ans. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :  * Développer la cohésion nationale, en favorisant le sentiment d’appartenance à la nation et l’identification des valeurs de la République, * Promouvoir une culture de l’engagement, en vivant une expérience d’engagement porteuse de sens, * Renforcer la résilience de la nation, en acquérant des compétences qui permettent de réagir en cas de crise   Le SNU s’articule en 2 étapes :   * Un séjour de cohésion de 2 semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l’esprit de défense ; * Une phase d’engagement de courte durée (mission d’intérêt général) ou du longue durée (service civique, intégration d’une réserve, engagement bénévole…). L’enjeu de cette phase réside dans la réalisation d’un parcours construit par chaque jeune lui-même à partir d’une offre accessible notamment sur [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr). |
|  |
| Descriptif de la structure : Le centre peut accueillir de 112 à 250 volontaires. Chaque centre est composé de plusieurs compagnies. Chaque compagnie contient 3 à 5 maisonnées accueillant 14 volontaires chacune.L’encadrement des séjours de cohésion se compose de :  * une équipe de direction : **un chef de centre,** un ou deux adjoints au chef de centre ; * **des cadres spécialisés** en charge de la coordination globale sur les aspects logistiques, activités sportives, approche pédagogique, volet sanitaires.. (2 ou 3 en fonction de la taille des centres) * un référent vie collective venant en appui du référent sanitaire ; * des cadres de compagnie (1 pour 40 à 50 volontaires) ; * des tuteurs de maisonnée (1 pour 14 volontaires). |
| Description du poste (responsabilités, missions, attributions et activités) : Sous l’autorité du chef de centre et en lien avec les adjoints, le référent pédagogie et cohésion participe à la conception, l’organisation et la mise en œuvre des activités de cohésion, en appui des cadres de compagnie.  En cohérence avec le guide des contenus des séjours de cohésion, il veille à construire des activités fondées sur une pédagogie active et inclusive et d’éducation non formelle. Membre de l’équipe de soutien auprès de la direction du centre, c’est un acteur du projet pédagogique du séjour de cohésion, dès sa conception et jusque dans la conduite. Expérimenté dans l’éducation des jeunes, il intègre la dimension du sport en équipe pour renforcer la cohésion des compagnies et éduquer les volontaires du centre aux valeurs de la démocratie.  Il est le référent pour les intervenants extérieurs.  Il organise l’intervention des partenaires. Les activités de cohésion sont présentées comme un lieu d’entraide, d’accueil des différences, d’unité et de joie partagée. Il aide à promouvoir une pratique sportive où chacun prend conscience qu’il a besoin des autres et où la seule performance recherchée est un objectif atteint ensemble.  Ainsi, les activités du référent pédagogie et cohésion s’exercent dans les trois domaines suivants   1. **Conception des activités de cohésion, sportives, artistiques et culturelles**   Il prépare les activités en amont du séjour de cohésion et les adapte, si besoin, durant le séjour conformément au cadrage national et au projet pédagogique du centre : définition des objectifs, contenus, outils, faisabilité logistique. Les activités contribuent à l’éducation à la citoyenneté et à l’apprentissage des règles de vie communes.  Dans le cadre des « Classes et Lycées engagés », il met en œuvre la coloration liée au projet de la classe engagée.   1. **Mise en œuvre des activités**   Lors du séjour de cohésion, mettre en œuvre les activités programmées et les ajuster aux meilleures conditions garantissant la sécurité des jeunes et le respect du projet pédagogique.  **3. Promotion des activités physiques et sportives et de leurs bénéfices notamment sur la santé.**  Il coordonne son action avec le cadre santé - référent sanitaire du centre et développe les activités autour de la promotion de la santé et de prévention des addictions.  Enfin, il assure les relations avec les services compétents dans les territoires ainsi qu’avec les associations sportives |
| Expérience professionnelle souhaitée : Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale ou confirmée |
| Les connaissances et compétences mises en œuvre |
| Connaissances :  * Psychologie et sociologie de l’adolescent * Organisation réglementaire et administrative de la pratique sportive * Programmation de situation d’entrainement en direction de publics valides et en situation de handicap * Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs * Gestion d’évènements graves * Réseau associatif départemental et local |
| Compétences :  * Sens des relations humaines * Sens de l’organisation * Capacité à travailler en équipe * Capacité de leadership et maîtrise de soi * Disponibilité * Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) |
| Rémunération et cadre d’emploi : en fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.Contrat d’engagement éducatif sur la base de 91.90€ brut par jour (hors indemnité congé payé). Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l’Etat : - Indemnité par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel |

**CANDIDATURE A ENVOYER AU PLUS TÔT A**

|  |
| --- |
| Léa Masset, Coordinatrice régionale à l’adresse : [lea.masset@ac-rennes.fr](mailto:lea.masset@ac-rennes.fr) |